

FORCE OUVRIÈRE

Sections AXA France

Mars 2008

Pendant que les compteurs s'affolent... notre pouvoir d'achat s'étirole!

AXA vient d'annoncer pour l'année 2007 un résultat net encore en hausse de 11% à 5,66 Milliard d'€.

Ces excellents résultats, auxquels nous avons largement contribué, vont permettre à la direction d'AXA de proposer, lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires, l'attribution d'un dividende par action de 1,20 €. Soit un dividende en augmentation de 13% par rapport à celui versé en 2006.

Dans le même temps, la revue 60 millions de consommateurs révélait, ce que chacun de nous avait constaté en faisant ses courses, que les prix de certains produits alimentaires avaient explosé en Janvier 2008 pour atteindre, là encore, un niveau d'augmentation à deux chiffres.

La direction des centres LECLERC annonce, de son côté, une augmentation des produits de consommation courante pour 2008 d'au moins 4% !

Après l'augmentation des prix de l'énergie qui ont atteint, à cette période de l'année, des sommets, après celui des loyers, force est de constater que la situation devient de plus en plus insoutenable pour les budgets d'un nombre de famille toujours plus grand, ce qui est pour nous inacceptable.

Même le gouvernement admet enfin que les augmentations avancées par les instituts spécialisés ne sont pas une vue de l'esprit.

Les mesures annoncées par le Président du pouvoir d'achat, (déblocage de la participation, et monétisation des RTT), excluent, quant à elles, de l'éventail des dispositifs, les augmentations générales de salaires, appliquant là, à la lettre, les consignes de la Banque Centrale Européenne.

Si la mise en place de ce dispositif peut régler les échéances actuelles et l'urgence du moment, il est évident que ces mesures ne régleront en rien la question du pouvoir d'achat des ménages.

D'autant que le déblocage de la participation, n'est rien d'autre que la mise à disposition, par anticipation, des sommes qui se seraient libérées au fil du temps.

Nous constatons d'ailleurs, sur ce point, que la valeur de l'action, à ce jour, est au plus bas depuis des mois. Certes le marché boursier n'est pas fringant en ce moment mais, il semblerait que la valeur du titre AXA, malgré des résultats plus qu'honorables reste bizarrement basse, sans doute repartira t'elle à la hausse après le 30 Juin, date prévue de la fin de l'Opération.

Nous vous rappelons, pour mémoire, qu'en Octobre dernier, lorsque Monsieur PIERSON avait fait un Aller/Retour sympathique sur titres, (ce qui lui avait permis de réaliser une coquette plus value d'un million d'€ dans la journée) l'action était au plus haut, à plus de 31 € !

Pour revenir à la négociation sur le Pouvoir d'achat, qui a été scindée en deux parties (déblocage de la participation et monétisation des RTT), nous avons été surpris lors de celle-ci, par la volonté expresse, des récents signataires de l'accord triennal sur les salaires, de fixer très rapidement les modalités d'application de ces dispositifs.

Tous ont reconnu d'ailleurs l'urgence de la situation !

S'il y a urgence, c'est bien parce que le niveau et l'évolution actuelle des salaires ne répondent pas aux besoins des salariés et à la réalité sociale.

Si les mesures salariales appliquées aux salariés d'AXA étaient suffisantes, y aurait il alors nécessité d'instaurer, dans les plus brefs délais, les mesures en faveur du pouvoir d'achat ?

Évidement non !

Pour notre organisation, il est hors de question de se laisser endormir par ces mesures en trompe l'œil. Il est évident que nous ne pouvons nous contenter de ce dispositif, qui, s'il libère des fonds ne répond pas au problème de fond, c'est-à-dire celui de l'insuffisance des salaires.

L'attente des salariés est grande en la matière. Des milliers de salariés l'ont d'ailleurs démontrée en signant massivement la pétition, que notre organisation a portée, sur la question des salaires.

Les syndicats, dans l'unité d'action, ont les moyens de faire aboutir les revendications des salariés.

Est-ce utopique d'exiger 3,5 % d'augmentation générale pour les salariés ?

Non, bien entendu ! Le syndicat Allemand IG Metall, vient de le démontrer en arrachant au patronat de la Branche 5,2% d'augmentation générale, en créant un rapport de force favorable aux salariés. Même le très libéral ministre de l'Économie Allemand Michael GLOS a jugé que cela « ne faisait pas de mal » dans une branche « prospère ».

En France, les syndicats de la GMF dans l'unité ont obtenu 2% d'augmentation générale pour 2008 avec un minimum de 700 € et surtout la garantie de bénéficier, quoiqu'il arrive, d'un niveau d'augmentation générale des salaires, pour cette année, au moins égale à l'inflation constatée majorée de 0,2% pour tous !

Concrètement si l'inflation constatée en 2008 est de 4%, les salariés de la GMF sont assurés de voir leur salaire augmenter de 4,2%.

Pourquoi ce qui est possible à la GMF, ne l'est il pas à AXA ? Nous n'avons aucun complexe à avoir !

L'entreprise est prospère, elle n'hésite pas à faire flamber les dividendes, elle n'hésite pas non plus à octroyer des bonus, stocks options, et/ou actions gratuites à ses plus éminents représentants !

Et nous syndicats de salariés nous devrions faire preuve de retenue dans les revendications ?

Il est grand temps de remettre les pendules à la l'heure, d'autant qu'une fois encore, l'intéressement 2007 versé en 2008 risque de ressembler à celui de l'an dernier !

C'est la raison pour laquelle, notre organisation a demandé à la direction d'ouvrir dans les meilleurs délais la Négociation Annuelle Obligatoire sur les salaires afin de corriger les insuffisances de l'accord triennal. (Lettre ci-dessus)

F.O.

Sections AXA

Nanterre le 4 mars 2008

Monsieur AUJOUX Didier
Direction du Développement Social
313, Les terrasses de l'Arche
Les Terrasses 2
92727 Nanterre cedex

Monsieur le Directeur,

Vous ne pouvez l'ignorer, les salariés en général, et ceux d'AXA en particulier sont frappés par les augmentations des produits de première nécessité.

Même le gouvernement, qui en règle générale, est atteint de cécité lorsque cette question est abordée, admet enfin la flambée des prix et les problèmes qu'elle engendre.

Nous avons précisé, sans ambiguïté, lors de la négociation de l'accord triennal sur les salaires du personnel administratif, que Les mesures proposées par la direction et acceptées par certaines organisations syndicales étaient nettement insuffisantes.

La situation que l'on constate aujourd'hui, démontre, que les éléments et arguments que nous avons avancés il y a quelques semaines nous donnent entièrement raison.

Il devient donc impératif, afin d'apporter des solutions pérennes à la problématique du pouvoir d'achat, d'ouvrir des négociations salariales.

C'est pourquoi, nous vous demandons conformément aux dispositions de l'article L132-27 du code du travail, d'ouvrir dès aujourd'hui la Négociation Annuelle Obligatoire sur les salaires au niveau d'AXA France.

Dans l'attente de l'ouverture de celle-ci, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, nos sincères salutations.

Pour Force Ouvrière
Philippe GENSSE

Copie inspection du travail

FORCE OUVRIÈRE SECTIONS AXA

Local FO 2S1912 Terrasses II - 313 Terrasses de l'Arche - 92727 NANTERRE Cedex ☎ 01.47.74.13.95 FAX 01.47.74.48.33

AGISSONS ENSEMBLE POUR :

- ❖ **3,5% d'augmentation générale**
- ❖ **une prime de 1 500 € pour tous**
- ❖ **des augmentations au premier Janvier**
- ❖ **Aucun salaire cadre en dessous du salaire de l'AGIRC**